



**Le procès en appel de Sisiku Ayuk Tabe et neuf autres leaders de la cause sécessionniste devait se tenir ce jeudi à la Cour d'appel du centre, à Yaoundé. Cependant, L'audience s'est tenue à l'absence des inculpés.**

Ceux-ci n'ont pas été extraits de leurs cellules au SED pour être conduits à la Cour d'appel du centre, à Yaoundé. Toute chose qui a occasionné le report de ce procès en Habeas corpus au 1er novembre prochain. « *Le commandant du Sed est juste venu prendre acte de la situation parce qu'il n'était pas au courant. On a approuvé et le procès a été ajourné. On a dit que c'est la dernière fois que le procès est ajourné, le colonel a promis qu'ils seront là à la prochaine audience. Il n'y a personne pour les rassurer* », explique Me Ndong Christopher Nveh. A l'issue de cette procédure, les avocats Fru John Soh et Ndong Christopher Nveh espèrent que le corps du délit sera fourni ou alors que Sisiku Ayuk Tabe et compagnie seront immédiatement remis en liberté. Selon ces avocats, ils n'ont pas fait connaissance avec les incarcérés depuis janvier 2018 ; mois pendant lequel ils avaient été interpellés au Nigeria puis extradés au Cameroun.